



Procédure de qualification pour les championnats d'Europe de MCR 2014

Date : Validée lors de l'assemblée générale du 9 novembre 2012

Objectif : présenter la procédure de sélection des joueurs de la FFMJ pour la participation aux championnats d'Europe de MCR qui auront lieu en France en 2014.

Ci-dessous les points de la procédure à retenir :

POINT 1 : RAPPEL DE LA PROCEDURE

Point 1.1 : Pass spécial – Précédent grand tournoi

Le meilleur joueur français du précédent grand tournoi (OEMC, ERMC ou WMC) se voit offrir une place dans l'équipe de France.

⇒ *Cette place est nominative et ne peut être donnée à un autre joueur.*

Point 1.2 : Pass spécial - Championnat de France – MERS2

Les meilleurs joueurs Français des tournois MERS2 organisés en France (pour l'année N-1) se voient offrir une place dans l'équipe de France.

⇒ *Cette place est nominative et ne peut être donnée à un autre joueur.*

Point 1.3 : Pass spécial – Tournois locaux – MERS1

Les meilleurs joueurs Français des tournois MERS1 organisés en France (pour l'année N-1) se voient offrir une place dans l'équipe de France.

⇒ *Cette place est nominative et ne peut être donnée à un autre joueur.*

Point 1.4 : Les autres places

Toutes les autres places, pour remplir le quota attribué à la France, sont distribuées en fonction du classement officiel de l'EMA en vigueur. La date arrêtée pour la prise en compte du classement est la date de publication des quotas par l'EMA. Cette date est arrêtée au 1^{er} Janvier 2014.

⇒ *L'attribution de ces places se fait en fonction des inscriptions.*

POINT 2 : APPLICATION POUR LE PROCHAIN OEMC 2014

Simulation des pass FFMJ au 11 novembre 2013 :

Dernier grand tournoi	Mers2 année N-1	Mers1 n°1 année N-1	Mers1 n°2 année N-1
Annulé ** (André a un pass EMA)	<i>Métropole Toulouse – Mai 2013</i> Romain HERDIER <i>Réunion Mars 2013</i> Mélanie MOREAU	<i>Métropole Vilejuif – Août 2013</i> Simon FONGUE <i>Réunion Mars 2013</i> Ghislaine PAYET	<i>Métropole Paris - Novembre 2013</i> David JOURDAIN <i>Réunion Mars 2013</i> Nicolas SAUNIE

** La FFMJ prévoit 1 place pour le meilleur français du WMC 2012 (Chine – 2012).

- ⇒ André BALAGOUROU, meilleur français lors de ce tournoi, est aussi le meilleur européen, et se voit offrir une place à ce titre par l'EMA.
- ⇒ Le pass FFMJ prévu est donc « annulé » (puisque nominatif) et remis en jeu en fonction du classement EMA

Simulation au 11 novembre 2013

Voici la composition du quota total de la France :

Invitation EMA	1	Pour André BALAGOUROU
Quota France <i>Pass réservés par la FFMJ</i>	6	Soit un total de 44 places <i>(Quota EMA au 11/11/2013)</i>
Quota France <i>En fonction du classement EMA</i>	38	
La FFMJ a donc un total (théorique) de 45 places		

POINT 3 : PLANNING GENERAL

Jusqu'au 31 décembre 2013 :

Calcul des quotas de chaque pays par l'EMA.

Prise en compte des tournois pour le processus de qualification.

Et pré-sélections : les joueurs intéressés peuvent déjà se manifester.

1^{er} Janvier 2014 :

Date de publication des quotas officiels pour chaque pays.

Du 1^{er} au 26 Janvier 2014 :

Sélection des joueurs, pour les membres à jour de leur cotisation auprès de la FFMJ, pour la saison 2013-2014. Les joueurs ayant un classement EMA sont prioritaires.

Au 27 Janvier 2014 :

Fin de la liste prioritaire. La sélection FFMJ est complétée avec les joueurs en liste d'attente. Le premier inscrit = le premier servis.

Au 3 février 2014 :

Fin des sélections. Sous réserve de places supplémentaires, les participants français sont connus. Les équipes sont constituées en fonction du classement EMA au 1^{er} janvier 2014. Le tout est publié sur le site de la FFMJ. Les joueurs peuvent procéder à leur inscription et au paiement.

Janvier-Février-Mars 2014 :

Publication sur le site et le forum de la FFMJ des participants retenus.

Le processus de sélection pourrait s'étendre, en fonction des places supplémentaires que l'EMA pourrait accorder à la France. Les joueurs supplémentaires ainsi retenus seront ajoutés au fil de l'eau en fin de liste.

Février-Mars 2014 :

Paiement des frais d'inscription auprès de la FFMJ et inscription sur le site officiel du tournoi.

La FFMJ fixe une **date limite au 9 mars 2014** pour les joueurs français.

6 Avril 2014 :

Deadline pour l'inscription de tous les joueurs (étrangers) et les virements. Les organisateurs peuvent ainsi finaliser les derniers détails en fonction du nombre exact de joueurs inscrits.

Du 3 au 6 Juillet 2014 :

Championnat d'Europe à Strasbourg